

ORGANISER

TROPHEE FEDERAL ANNUEL CAHIER DES CHARGES

Cahier des charges à respecter pour organiser le
Trophée Fédéral de Canicross, Cani VTT & Canipédicyle
Descriptif du dossier de candidature

REMARQUES

Edition 2019



FSLC 

Fédération des Sports et Loisirs Canins

**FEDERATION DES SPORTS
ET LOISIRS CANINS**

4 rue de La forge
22450 HENCOAT

www.fslc-canicross.net

Rev 1	01/12/2014	Mise à jour et normalisation de la présentation					DIFFUSION RESTREINTE	
Rev 2	01/03/2016	Mise à jour pour 2017 et modifications selon ②						
Rev 3	24/02/2017	Mise à jour pour 2018 et modifications selon ③						
Rev 4	01/06/2018	Mise à jour pour 2019 et modifications selon ④						
Document N°	FSLC	ORG	005	Date	Annexes	Redacteur	Page	REV 4
				25/05/2018	0	JA/DR/AP	1/10	

PREAMBULE ③

Le présent cahier des charges est là pour vous permettre de mieux appréhender le bon déroulement du trophée Fédéral

Avant toute chose, voici quelques précisions :

Le Trophée Fédéral est la course annuelle de la Fédération, de ce fait c'est la F.S.L.C. l'organisatrice de celui-ci et pour cela elle a besoin d'un club ou association partenaire.

Ce partenariat est indissociable de l'organisation. La F.S.L.C. existe grâce aux clubs, qui sont au cœur des territoires de la France. Ils ont la connaissance du dit-territoire et possèdent un réseau de bénévoles. En contrepartie, la fédération s'engage à apporter une aide sur le plan financier et technique.

L'organisation du trophée fédéral nécessite d'avoir une expérience significative dans l'organisation d'une compétition sur deux jours (un week-end).

Tout au long des chapitres, vous serez guidés sur ce partenariat pour que chacun y trouve sa place et que tout se passe dans les meilleures conditions.

SOMMAIRE

PREAMBULE	page 2
1.. OBJET	page 4
2.. DEPOT DE CANDIDATURE	page 4
3.. CONSTRUCTION DU DOSSIER & ATTRIBUTION	page 4
4.. CONTINGENCES TECHNIQUES	page 5
4.1 Technicité du parcours	page 5
4.2 Points d'eau	page 6
4.3 Aires de départ et arrivée	page 6
4.4 Vérification matériel ④	page 6
4.5 Le sas d'arrivée	page 6
4.6 Suggestion de chronologie des épreuves ④	page 6
4.7 Distances ④	page 7
4.8 Chronométrage	page 7
5.. RELATIONS AVEC LA FSLC	page 7
6..INSCRIPTIONS	page 8
6.1 Inscriptions	page 8
6.2 Liste des départs ④	page 9
6.3 Timing	page 9
6.4 Retrait des dossards	page 9
7..CONTROLE VETERINAIRE	page 9
8..TITRES	Page 10
9..RECOMPENSES	Page 10

1. OBJET

Le présent cahier des charges est établi dans le but d'aider les organisateurs à mettre sur pied le championnat Fédéral dans les meilleures conditions.

2. DEPOT DE CANDIDATURE

TROPHEE Fédéral FSLC

2.1 Acte de candidature :

Au plus tard 15 jours avant le Trophée Fédéral 2018

➔ Annonce lors de ce Trophée

2.2 Dépôt du dossier complet :

Au plus tard le 30 décembre de 2018 ④

Courrier ou email à transmettre à :

Olivier LELIEPAULT
6 chemin carrere
64800 Coarraze
fslc.dtf@orange.fr
Tél. :06.10.56.50.62

Et

Véronique AUDEJEAN
225 rue des Arpents
76160 Saint-Jacques sur Darnetal
Vero.audejean@wanadoo.fr
Tél. : 06 08.37.26.97

3. CONSTRUCTION DU DOSSIER ET ATTRIBUTION ④

Le dossier de candidature doit contenir :

- le lieu de la manifestation ;
- ④ La date choisie (les dates possibles pour 2019 : dernier week-end de mars ou les 2 premiers d'avril) ;
- les catégories proposées conformément au règlement FSLC,
- le tarif des inscriptions proposé ;
- les horaires des départs ;

- le comité d'organisation, les éventuels sponsors et structures locales qui se joignent à l'organisation. Une commission de 5 juges au minimum sera nommée en accord avec le responsable des juges et le club partenaire. (Possibilité de proposer un et un seul juge du club partenaire) ;
- le programme de la manifestation ;
- le type d'épreuve et de départ selon les manches :
 - CANI ENFANT 1 : départ individuel
 - CANI ENFANT 2 : départ groupé ou CLM
 - CANI ADULTE SAMEDI : départ contre la montre,
 - CANI ADULTE DIMANCHE: départ groupé (possibilité de vagues)
 - CANIVTT : départ toujours CLM
 - CANI PEDICYCLE : départ toujours CLM
- le plan des parcours avec leur longueur, dénivelé, altitude des points le plus haut et le plus bas pour les 2 manches du Trophée si les parcours diffèrent ;
- le descriptif du site avec les capacités d'accueil :
 - * parking (nombre de places voitures et camping car),
 - * hébergement (hôtel, camping...),
 - * sanitaires,
 - * restauration si prévue par le club partenaire (voir fiche technique sur la restauration sur le site de la FSLC).

Le dossier complet avec un chapitre par sujet, des photos ainsi que plans du parcours est à envoyer à :

Olivier LELIEPAULT, olivier.leliepault@orange.fr

Véronique AUDEJEAN, vero.audejean@wanadoo.fr

Les personnes en charge de ce dossier pourront juger utile ou non de se déplacer sur place afin de rencontrer le club partenaire et de voir le site ou déléguer une personne apte à le faire.

Le club partenaire doit avoir fait preuve de sa puissance organisationnelle en ayant mis en place au moins une fois une course sur les lieux pressentis avec une bonne qualité d'organisation. Néanmoins le Comité Directeur peut proposer un site sans expérience si l'équipe d'organisation s'avère solide et expérimentée.

4. CONTINGENCES TECHNIQUES

Elles doivent répondre aux contingences générales édictées par la FSLC. Le règlement de course ainsi que les différents textes techniques sont applicables dans leur dernière version.

Elles doivent également répondre aux exigences suivantes :

4.1 Technicité du parcours :

Le parcours doit être varié. Le revêtement de style concassé, ballaste... est

à exclure. Les portions sur macadam ne doivent pas excéder 10 % du parcours et à proscrire sur l'aire de départ.

4.2 Points d'eau :

Quelque soient les conditions météorologiques, des points d'eau doivent être disposés au départ et à l'arrivée en nombre suffisant et accessible au remplissage.

Prévoir un point d'eau sur le parcours tous les 2 kms. Les différents points d'eau doivent être suffisamment volumineux (minimum 100 l d'eau).

4.3 Aires de départ et arrivée :

Pour des raisons de sécurité, des sas doivent être prévus dans la zone de départ et d'arrivée afin de maintenir le public à l'écart des concurrents.

4.4 Vérification matériel : ④

La vérification du matériel se fera à l'entrée de l'aire de départ (sas) juste avant le départ de chaque épreuve, ce qui permettra de positionner correctement les concurrents. ④ Il sera fait par des personnes habilitées.

4.5 Sas d'arrivée

Le sas d'arrivée doit être suffisamment long (au moins 10 mètres) pour que le concurrent puisse s'arrêter plus loin que la ligne de chronométrage.

4.6 Suggestion de chronologie des épreuves ④

Samedi :
Enfants 1
Enfants 2
Canicross Adulte
Cani pédicycle
CaniVTT

Dimanche :
Canipédicycle
CaniVTT
Canicross adulte
Enfants 1
Enfants 2

Samedi : Le canicross adulte doit être programmé $\frac{3}{4}$ h après l'arrivée du dernier enfant

Dimanche : La 1^{ère} course enfant doit être programmée $\frac{3}{4}$ h après l'arrivée du dernier canicrosseur.

④ Pour les départs CaniVTT et Canipédicycle, ils se feront ensemble par rapport au scratch du samedi, du plus rapide au moins rapide.

Il est souhaitable (mais non obligatoire) de prévoir un relais.

Les horaires seront définis en fonction de la saison et à titre indicatif, ils pourront être modulés en fonction des événements climatiques

4.7 Distances ④

	CANI CROSS ④	CANIVTT ④	CANI PEDICYCLE ④
samedi	Entre 5 000 et 7 000 m	Entre 5 000 et 7 000 m	Entre 5 000 et 7 000 m
dimanche	Entre 5 000 et 7 000 m	Entre 5 000 et 7 000 m	Entre 5 000 et 7 000 m

Pour les distances enfants, se reporter au règlement de course

Les distances pourront être revues en fonction de la difficulté technique du parcours. Seule les personnes responsables du dossier (ou leur délégué) pourront prendre la décision.

4.8 Chronométrage :

Le chronométrage sera par puce électronique et elle sera attachée au chien.

Le chronométrage sera à la charge de la F.S.L.C (financier et technique).

La fédération proposera le chronométreur officiel ou le club partenaire demandera l'accord de la fédération s'il veut proposer un chronométreur de son choix.

Tout cela se fera en concertation avec la fédération et le club partenaire.

5. RELATIONS AVEC LA FSLC

Le club partenaire et la Fédération doivent travailler en étroite collaboration sur l'élaboration de cette épreuve.

La page «Facebook» concernant le trophée sera ouverte par la F.S.L.C, le club partenaire pourra y mettre toutes les informations concernant la logistique. La fédération y mettra toutes les informations concernant la course proprement dite (le parcours, les horaires...).

Le conseiller technique est l'intermédiaire entre la fédération et le club organisateur. Il apporte les conseils au club partenaire. Il peut être appelé à tout moment. A 6 mois, 3 mois et 1 mois un point sera fait entre l'organisateur et le comité.

Le nom de la Fédération des Sports et Loisirs Canins doit apparaître sur tous les documents de course, communiqués de presse, etc.

Des emplacements publicitaires lui seront réservés gratuitement dans les aires de course et documents de courses.

La fédération peut proposer des partenaires privés lors de cette manifestation et possède un droit de regard sur ceux du club partenaire.

6. INSCRIPTIONS ET PARTICIPATION

6.1 Inscriptions :

Les inscriptions se feront par internet, sur le site «Canicompet».

Les présidents des clubs sont responsables de l'inscription de leurs licenciés, ils doivent envoyer une feuille récapitulative de leurs adhérents inscrits avec le nom du capitaine d'équipe désigné au club partenaire, à la date de clôture des inscriptions. Il en va de même pour les licenciés individuels ou les non-licenciés.

Il devra être notifié obligatoirement les champs suivants :

(La FSLC pourra soumettre un bulletin type si le club partenaire le souhaite)

CHIEN

Nom du chien :

Race :

Sexe :

N° d'identification :

Date de naissance :

CONCURRENT

Nom :

Prénom :

Sexe :

Date de naissance :

Nom du club :

Discipline (CANICROSS-CANIVTT-etc....)

Fédération + N° de licence

Participation à une course des chiens d'or : nom de cette course

Bien notifier que le club partenaire permet aux concurrents de s'inscrire sur deux épreuves adultes et deux seulement : par ex : cross+vtt ou cross + trottinette. Il est de la responsabilité du coureur de se présenter à l'heure de départ prévue, le timing ne sera pas modifié pour permettre de doubler

Le délai d'inscription est fixé au plus tôt ou le plus tard possible en fonction de la DDSPP de chaque département. Vérifiez avec votre Direction des Services Vétérinaires si une liste doit être déposée au préalable.

Les inscriptions incomplètes et les inscriptions hors délai ne pourront pas être prises en compte.

La liste complète des concurrents devra être fournie au responsable des licences de la FSLC dans la semaine précédente l'épreuve afin de vérifier la validité des licences.

Le changement de chien reste possible au plus tard lors de la visite vétérinaire du samedi. Il incombe au coureur de prévenir l'organisation.

Pas d'inscription dans les derniers 8 jours.

6.2 Liste des départs : ④

SAMEDI : les non licenciés partiront après les licenciés,

④ CaniVTT et cani pédicycle suivant une liste de notoriété pour les 20 premiers de chaque discipline (ordre de départ tiré au sort) puis un deuxième tirage pour les autres concurrents (de 21 jusqu'au premier non-licencié) puis les non-licenciés.

CROSS ADULTE : suivant une liste de notoriété pour les 30 premiers. ④ (ordre de départ tiré au sort) puis un deuxième tirage pour les autres concurrents (de 21 jusqu'au premier non-licencié) puis les non-licenciés.

Cette liste sera établie conjointement avec la fédération.

DIMANCHE : Départ en fonction du classement de la veille

6.3 Timing

Le samedi à J-10 fin des inscriptions.

Le dimanche à J-7 préparation des ordres de départ.

Lundi à J-6 envoie au directeur technique et au juge la liste des départs pour validation.

Mercredi à J-4, mise en ligne des inscriptions et des horaires de départ.

6.4 Retrait des dossards :

- Les dossards seront remis au capitaine sur présentation de sa propre licence et carte d'identité ;
- Licence individuelle, présentation de la licence ;
- Non licencié, carte d'identité et certificat médical.

A la demande des organisateurs, des délégués de la F.S.L.C pourront être présents et aidés dans la mesure de leurs possibilités (retrait dossards, matériel).

7. CONTROLE VETERINAIRE

Le contrôle vétérinaire est obligatoire pour les chiens participants aux épreuves : le samedi matin pour les chiens faisant les 2 jours et le dimanche matin pour ceux ne faisant que ce jour.

Un chien est inscrit pour 2 jours, pour le cas où il y aurait changement, le concurrent ne sera pas classé sur le week-end mais sur 2 courses distinctes et ne pourra plus être classé pour le championnat.

Le vétérinaire devra vérifier que les chiens sont physiquement aptes (boiterie...). Un marquage sera effectué, l'emploi de bombes de peinture sera proscrit (allergie), Privilégier les sticks gras.

Prévoir 2 couleurs distinctes, une pour le Canicross et une pour le CaniVTT le Canipédicycle

Le club partenaire doit prévoir au moins 2 personnes formées pour contrôler le matériel avec le juge habilité.

Le juge arbitre de course se réserve le droit d'effectuer un contrôle aléatoire sur le matériel des concurrents et leur chien. Il peut procéder à ce contrôle au départ ou à l'arrivée des épreuves. Un deuxième marquage de couleur différente devra être effectué après la première épreuve.

Un contrôle des puces d'identification ou du tatouage pourra être mis en place de façon aléatoire.

8. TITRES DE CHAMPION FEDERAL FSLC

Les titres sont décernés aux licenciés de la fédération de nationalité française répondant aux critères conformément au règlement de course en vigueur.

Les résultats pourront être affichés après vérification par le juge de course principal et un délégué du comité de la F.S.L.C.

Voir règlement course de la FSLC, article 9.1

9 RECOMPENSES

La dotation en récompenses sera proposée par le club partenaire à la FSLC.

Elle récompensera les 3 premiers de chaque catégorie. au scratch H et F

Rappel pour les pédicycles, il n'y a que 2 catégories, junior et adulte, homme et femme.

Un lot souvenir sera prévu pour chaque participant.

La Fédération des Sports et Loisirs Canins participe à la charge que représente la réalisation des trophées.